

Changer de fac ?!

Par **Ciitron-roZ**, le **02/11/2009** à **17:27**

Coucou tout le monde...

Actuellement, je suis en 2ème année de droit à Montpellier.
Mais je serai surement contrainte d'aller sur Toulouse l'année prochaine...

Donc:

Si je valide ma 2nde année, n'est-ce pas un peu risqué de faire ma dernière année de licence dans une autre fac?

Surtout sachant que les matières ne sont pas les mêmes (notamment: Il y a du droit des affaires en L2 à Toulouse, alors qu'à Montpellier, on ne commence qu'en L3)

C'est sur, j'ai le temps d'y réfléchir, mais je suis un peu perdue, parce que s'il faut que je me retape une 2ème année :/

Les profs de la fac de Montpellier sont géniaux, j'ai peur de le regretter!

J'aimerais avoir vos avis... 

Éventuellement, si quelqu'un est à la fac de droit de Toulouse, quelques infos sur la 2ème année (les cours, les profs)?

Merci à ceux qui répondront 

Par **mathou**, le **02/11/2009** à **19:48**

Salut Citron,

En ce qui me concerne, j'ai effectué chaque année de la licence dans une fac différente. C'est pas forcément agréable, tu dois refaire des matières que tu as déjà vues parfois, mais il est aussi possible de valider par équivalence une matière obtenue si le programme est le même - il faudra que tu t'adresses au service des examens ou des équivalences lors du transfert. On ne t'empêchera pas de faire une L3 si tu as validé une L2. On peut te conseiller de suivre des matières supplémentaires éventuellement. Le mieux c'est d'envoyer un mail à la scolarité de là-bas.

Si tu dois refaire une L2 dans le pire des cas, en conservant les matières acquises, ça te laissera du temps pour un stage peut-être.

Parfois la notation change un peu, ou la méthodologie, mais je ne pense pas que tous les

profs soient nuls (en fait Toulouse a d'excellents enseignants, j'en connais quelques uns dont une particulièrement gentille).

Faut voir surtout si les matières que tu n'auras pas suivies sont nécessaires pour le suite de ton cursus.

Par **Ciitron-roZ**, le **03/11/2009** à **12:54**

Merci pour ta réponse Mathou,
c'est plutôt rassurant du coup !

J'ai l'occasion d'aller sur Toulouse pendant les vacs de Noël, alors je pense que j'irai faire un tour à la fac...

[quote:2wsz2iu4]Parfois la notation change un peu, ou la méthodologie, mais je ne pense pas que tous les profs soient nuls (en fait Toulouse a d'excellents enseignants, j'en connais quelques uns dont une particulièrement gentille).[/quote:2wsz2iu4]

Ce ne me fait pas peur, je pense m'adapter assez facilement... (du moins je l'espère :s)

[quote:2wsz2iu4]Faut voir surtout si les matières que tu n'auras pas suivies sont nécessaires pour le suite de ton cursus.[/quote:2wsz2iu4]

Ben oui c'est surtout ça le hic...

La [b:2wsz2iu4]2ème année à Montpellier[/b:2wsz2iu4]:

3° semestre: Droit administratif, Droit judiciaire privé, Histoire des obligations, Droit des obligations, Finances publiques, Droit pénal général

4° semestre: Droit administratif, Droit des obligations, Droit pénal général, Finances publiques.

Cours à option: Histoire du droit pénal, Histoire des institutions publiques et Systèmes juridiques comparés.

Alors que la [b:2wsz2iu4]2ème année à Toulouse[/b:2wsz2iu4]:

3° semestre : Droit civil les obligations I, Droit administratif, Droit pénal, [b:2wsz2iu4]Droit des affaires[/b:2wsz2iu4], Droit budgétaire et [b:2wsz2iu4]Droit européen général[/b:2wsz2iu4]

4° semestre : Droit civil les obligations II, Droit administratif, Procédure pénale,

[b:2wsz2iu4]Droit des affaires[/b:2wsz2iu4], Droit fiscal

Cours à option : [b:2wsz2iu4]Économie monétaire et bancaire[/b:2wsz2iu4], Histoire du droit privé et Histoire des institutions publiques depuis la Révolution

:|

= Il y a donc ce droit des affaires que je n'ai absolument pas abordé... Image not found or type unknown

Donc il faudra que je trouve les cours et que je les bosse pendant les vacances d'été pour avoir le niveau en L3 ?!

Ou suivre la matière en complément... alors que j'en ai besoin dès le Semestre 5 de L3 :s

Surtout que je m'oriente vers une licence en droit privé...

Voili voilou...

Par **shaane12**, le **03/11/2009** à **21:10**

Tu n'es pas obligé de faire du droit des affaires. Tout dépend dans quoi tu compte de spécialiser... personnellement, je n'ai jamais fait de droit des affaires, et cela ne m'a jamais handicapé.

Après, il faut que tu fasses attention aussi à l'administratif. En quatre ans, j'en suis à ma troisième fac. Et à chaque fois, les transferts mettent longtemps à être effectué. Note aussi qu'il va falloir que tu fasses un dossier de transfert, qui doit t'être accordée par ton université d'accueil, donc renseigne toi sur ce que demande la fac de Toulouse.

Par **amflo**, le **05/12/2009** à **15:38**

Je me permet de m'introduire sur ce sujet, car je serai aussi peut etre contrainte de changer de Fac l'année prochaine. Je suis actuellement dans une fac de droit à Paris et je devrai peut etre aller sur Toulouse.. Je voulais savoir comment ça se passe?? J'ai entendu dire qu'il fallait des raisons valables (genre rapprochement familiale, déménagement..) ou qu'il fallait trouver un remplaçant, est ce vrai??

J'espère que vous aller pouvoir m'aider!!!

Merci d'avance.

Par **sabine**, le **05/12/2009** à **17:16**

Trouver un remplaçant?!! C'est quoi cette histoire?

Comme raison valable tu as les déménagements, le rapprochement de la famille, une option particulière...

Après tout dépend aussi si la fac est beaucoup demandée ou pas.

Par **amflo**, le **05/12/2009** à **17:23**

Alors je suis obligée de motiver mon changement de Fac? Parce qu'enfaite je partirai m'installer avec mon copain est ce qu'un pacs est obligatoire?

Par **Lauraa.D**, le **14/06/2015** à **16:07**

Bonjour,

Voilà je suis actuellement en 2ème année de droit à l'ICES à La Roche-Sur-Yon, et je

souhaite changer de fac l'année prochaine sachant que dans l'avenir je souhaite me spécialiser en droit des affaires.

J'hésite donc entre Nantes (Mais bon, les échos ne sont pas très joyeux), Angers où Poitiers (voir La Rochelle), qu'est ce que vous me conseillez? Merci beaucoup!

Par **Lena 2019**, le **04/04/2019** à **07:32**

je suis étrangère, en premier année master droit social, je voudrais changer de fac ; je n'ai pas validé ma première année, s'il vous j'ai besoin de connaître les démarches que je dois suivre.

de Nancy à Montpellier ou Toulouse, mais je n'ai toujours pas de réponse et je n'ai pas postulé, je ne sais pas comment faire, merci de m'aider, je vous serais reconnaissante.